Coordination inter-associative pour le débat public VRAL

Avignon, le 27 mars 2006

Monsieur le ministre des Transports,

La liaison Grenoble-Sisteron a fait l'objet d'un débat public qui s'est terminé le 20 octobre 2005. Le 18 mars dernier, vous avez rendu publique votre décision de poursuivre la construction de l'A51 par l'Est de Gap.

Pour nous, Coordination associative, vous avez fait là un choix purement politicien.

Vous avez choisi le projet le plus long, le plus difficile à réaliser techniquement, et donc le plus dispendieux en fonds publics. C'est aussi le plus dommageable pour l'environnement, qui est en termes d'avenir l'atout majeur des territoires que ce projet traverse. C'est enfin un projet d'infrastructure obsolète, à l'heure où les problèmes énergétiques et ceux du changement climatique devraient nous contraindre à réviser nos modes de transports.
Tous ces éléments ont fait l'objet de contributions nombreuses, documentées et argumentées au cours du débat public.

Vous avez justifié votre choix par des motifs d'aménagement et de développement économique, alors même que ces motifs ont été remis en question par de nombreux participants au débat public, y compris par des acteurs économiques eux-mêmes.
Vous saviez, parce que cela a été dit au cours du débat public, que les collectivités territoriales concernées en Rhône-Alpes, Conseil Général de l'Isère et Conseil Régional, refusent de contribuer au financement de ce projet pendant que les deux Conseils Généraux concernés en PACA ont avoué, eux, n'avoir pas les moyens de le faire.

Pour toutes ces raisons, vous saviez donc qu'en prenant cette décision vous preniez la plus mauvaise. Mais vous confirmiez ainsi la « préférence » pour un nouveau projet autoroutier qu'avait exprimée votre prédécesseur avant le débat public. Vous avez donc fait comme si ce dernier n'avait pas eu lieu. En fait, cette décision, vous l'aviez prise avant de lire les documents produits au cours du débat puis le rapport de la Commission Particulière du Débat Public et le bilan qu'en a tiré le Président de la CNDP.

Aussi, alors que s'ouvre aujourd'hui ce débat public sur la problématique des transports dans la Vallée du Rhône et l'Arc Languedocien (VRAL), nous sommes en droit de nous interroger. Quelle est la portée réelle d'un débat public en tant qu'exercice de démocratie participative, et expression de la citoyenneté ?

Nos associations ont réclamé depuis de nombreuses années un débat public sur les politiques de transports et nous avons l'intention de nous y impliquer.
Nous savons que la CPDP et son président M. Marzolf feront tout ce qui est en leur pouvoir pour que ce débat contribue à la définition d'une politique des transports qui soit à la hauteur des enjeux qui nous attendent à l'avenir.

Nous avons dans ce débat à traiter de l'organisation des transports et des activités économiques, en le mettant en perspective avec l'aménagement du territoire, la santé publique, l'environnement, mais aussi en intégrant réellement les nouveaux défis que sont la crise de l'énergie et les changements climatiques. Avec cette condition sur le fond général du dossier, les associations membres de la coordination sont prêtes à participer à ce débat.
Elles le feront bien au-delà des moyens financiers que vous avez accordés à la coordination associative. Car face aux moyens dont disposent les acteurs économiques ou institutionnels, participer à un débat public constitue, pour les représentants de la société civile que nous sommes, un investissement énorme en temps et en frais bénévolement engagés.

Mais nous n'entendons pas servir de caution à une pratique politique qui consiste à enregistrer l'expression citoyenne sans y répondre ou sans en tenir compte, pour finalement prendre une décision contraire à l'intérêt général, tout en l'habillant d'un semblant de démocratie.

Préfaucon, 38710 Mens. Tél. 04 76 34 89 63
coordination.vral@fne.asso.fr